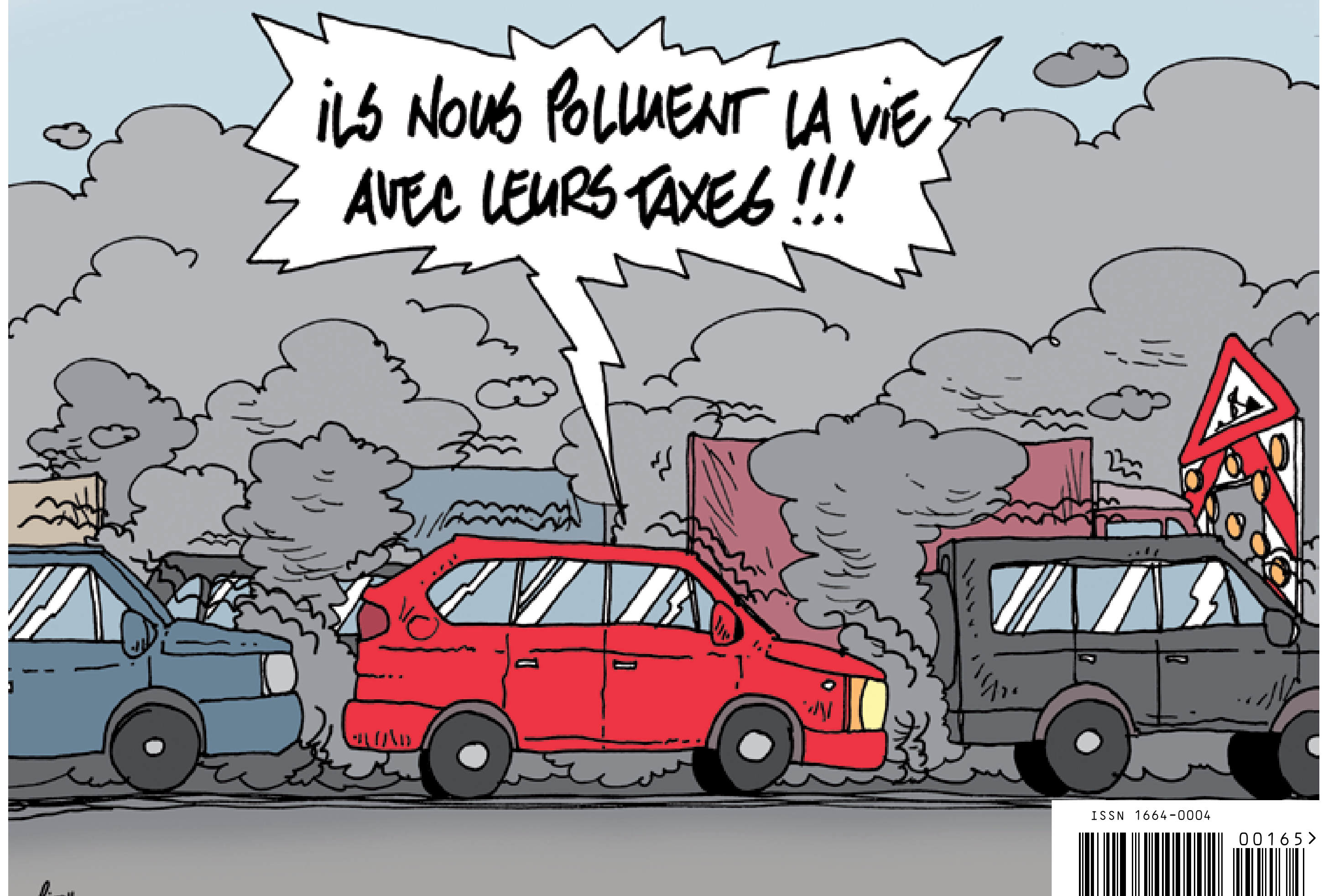


Vendredi 25 octobre 2013 // N° 165

CHF 3.– // Abonnement annuel CHF 140.– // www.vigousse.ch

JAA – 1300 Eclépens PP/Journal – Poste CH SA

LA VIGNETTE À 100 BALLES ?



ISSN 1664-0004

00165

9 771664 000002

Vignette à claques

Sebastian Dieguez

Vous vous rappelez du «Parti des automobilistes»? Eh bien ça existe encore.
De fait, la prochaine votation sur la vignette autoroutière à 100 francs aura au moins servi à ressortir cet antique tacot de la casse à conneries où il gisait.
Nostalgie mise à part, cette question de vignette recèle d'autres joyeusetés. Comme ce plateau magique de l'émission «Infrarouge» (22.10.13), où l'on a pu contempler l'UDC Yves Nidegger acquiescer silencieusement aux propos de l'UDC Yvan Perrin, avec lequel il est en parfait désaccord, tout en dirigeant ses sarcasmes sur la Verte Emilie Flamand-Lew, laquelle votera exactement comme lui, pendant que la socialiste Géraldine Savary défend la position de la conseillère nationale PDC Doris Leuthard, lesquelles peuvent compter sur le soutien de l'UDC Yvan Perrin.
Drôle de carambolage. D'ordinaire, c'est d'ailleurs le TCS qui vient vous tirer de ce genre de désastres quand ils se produisent sur la route. Ici, pas de chance, l'association fait partie des décombres…
Bon, alors quoi? Faut-il accepter de payer 100 balles pour continuer à profiter des bouchons comme des cons? Ou faut-il refuser cette augmentation pour continuer à risquer sa vie comme des cons? Est-il encore temps d'échapper au cauchemar routier avec 380 kilomètres de sparadrap, de colmater ce tsunami de tôle avec quelques contournements, de réanimer les malheureuses victimes des goulets d'étranglement? Ou nous prend-on indifféremment pour des vaches à lait, des cochons de payeurs, des dindons de la farce et des moutons à tondre?
Franchement, débrouillez-vous. Pas besoin d'être bison futé pour savoir qu'on finira tous par payer de toute façon: en fric, en carbone, en stress, en temps perdu, en tôle, en gras, en sang, peu importe la devise. Mais n'oubliez pas l'adage de ce cycliste anonyme sur internet: *«Vous n'êtes pas coincés dans l'embouteillage, vous êtes l'embouteillage.»*













Hausse de sale air

Après de longues analyses, les scientifiques du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer), une agence de l'OMS, ont décidé d'inscrire la pollution atmosphérique sur la liste des «cancérogènes certains». De fait, l'air pollué est responsable d'un dixième des décès annuels par cancer des poumons (1,4 million au total). Mais la crasse atmosphérique ne rivalise pas, ou pas encore, avec le tabagisme qui, lui, provoque 80% de ces décès. Ouf, on respire!

Bachar d'assaut

Dans une récente interview, le chef d'Etat syrien Bachar el-Assad a fait part de son intention de se présenter aux élections présidentielles de 2014. Les estimations de la CIA l'annoncent d'ores et déjà vainqueur avec 75% des voix. Au rythme où l'opposition se fait massacrer, on devrait atteindre les 100% d'ici aux votations.

LE CHIFFRE

18

millions de francs

Arrêté le 19 octobre dans un hôtel de luxe de Bologne, l'ex-cadre d'UBS Raoul Weil attend son éventuelle extradition vers les Etats-Unis. Selon Washington, il aurait organisé et supervisé l'évasion fiscale de plus de 20 000 Etats-Uniens entre 2000 et 2007, escamotant ainsi 18 millions de francs suisses. Il est vivement déconseillé aux têtes pensantes d'UBS, Marcel Ospel, Peter Wuffli, Marcel Rohner et consorts, de passer des vacances en Italie.

Toubib or not toubib

L'Office fédéral des migrations (ODM) a publié cette semaine un appel d'offres *«pour l'accompagnement médical lors de départ»* de requérants refoulés. Une telle procédure avait déjà été lancée en 2012, sans succès. Il faut dire que la Fédération des médecins suisses (FMH) refuse de participer aux «vols spéciaux», notamment parce que le ligotage serré des passagers entrave aussi les soins urgents en cas de pépin. L'ODM paie donc une société médicale privée pour ce sale boulot tout en cherchant à recruter d'autres praticiens. Il suffit qu'ils aient fait le serment d'hypocrite.

Des sushis à se faire

Le Gouvernement japonais concocte une loi pour renforcer la défense des secrets d'Etat. Au programme: la création d'un conseil national de sécurité qui exercera un contrôle systématique des informations dites «sensibles»: lutte contre le terrorisme, défense, diplomatie et ce qu'on voudra d'autre. Ainsi les médias auront-ils l'interdiction d'enquêter sur des sujets délicats comme, exemple au hasard, les installations nucléaires. Et les fonctionnaires trop bavards risqueront 10 ans de prison. Au Japon, il n'y a pas que les yeux qui sont bridés.

Légume blanchi

MARTI MARTYR Alors que leur ancien directeur de l'OFS est lavé de tout soupçon, les employés qui s'étaient plaints de lui sont à plaindre.

En février 2013, Alain Berset demandait à Jürg Marti de quitter la tête de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Motif : les subalternes s'étaient rebellés contre leur boss, dont ils dénonçaient les pratiques douteuses et les incompétences. Des mois d'enquête administrative plus tard, ledit boss est totalement blanchi et les employés l'ont dans l'os.

Publié le 9 octobre, le rapport d'enquête indique que les accusations de sexisme et de mépris des directives à l'encontre de Marti ne seraient pas confirmées. Du coup, les collaborateurs qui ont témoigné contre lui auprès du secrétaire général du Département fédéral de l'intérieur (DFI) sont inquiets, très inquiets. Et ceux, nombreux, qui se sont adressés aux médias sont dans une situation plus inconfortable encore : ils se retrouvent sous la menace d'une enquête disciplinaire, et « *s'ils ont agi intentionnellement ou par négligence grave, la punition peut être une réduction du salaire d'au maximum 10 % pendant un an, une amende jusqu'à 3000 francs* ».

Que reproche-t-on à ces malheureux ? D'avoir trahi le secret de fonction en n'usant pas des possibilités administratives internes pour dénoncer les agissements de Jürg Marti. Mais « *ces canaux ne fonctionnent pas, la confidentialité n'était pas garantie* », protestent les accusés effarés.

Ce qui choque également les employés, c'est que le rapport d'enquête écarte les soupçons de sexisme et d'homophobie (*Vigousse*, 06.09.13), mais qu'il passe totalement sous silence les autres récriminations envers Jürg Marti. Ses méthodes de gestion ? Pas un mot. « *Il voulait tout contrôler* », « *il faisait régner la peur* », répètent aujourd'hui encore des salariés.



MARTI PAR LA PETITE PORTE

Les budgets de recherche et développement à peine utilisés ? Néant. « *Il ne se passait strictement plus rien ; sur cette lancée, l'OFS courait à sa perte* », insistent les témoins. L'absence de Jürg Marti à de nombreuses conférences internationales ? Nada. Les processus interminables qu'il avait mis en place ? Que pouic. Bref, de nombreux points semblent n'avoir pas été traités du tout par l'enquête. Forcément, en omettant une bonne partie des griefs contre un responsable, il est plus facile de le blanchir totalement… Bizarrement, le conseiller fédéral Alain Berset et le nouveau directeur Georges-Simon Ulrich ont récemment donné aux cadres de l'OFS une série de directives qui ressemblent fort à un désaveu cinglant de Jürg Marti. La politique de l'OFS, insiste-t-on, devra désormais s'orienter vers la transparence, la créativité, le dialogue. Tiens ? L'absence flagrante de ces qualités était précisément au cœur des reproches adressés à Marti. C'est sans doute un malencontreux hasard.

Le DFI semble donc cultiver le paradoxe : d'un côté on s'échine à colmater les fuites, voire à poursuivre les employés qui dénonçaient des dysfonctionnements, de l'autre on leur donne raison sur le fond. Normal, après tout : l'administration et la politique contiennent une part non négligeable de cuistrerie. C'est statistique. Jean-Luc Wenger

Traque aux balances

INQUISITION Les responsables d'Hôpital du Valais cuisinent une collaboratrice, qui finit dans le potage.

Qui diable a informé la presse des quatre décès survenus suite aux interventions du chirurgien Vincent Bettschart ? Afin de le découvrir, Hôpital du Valais mène des interrogatoires qui, à ce qu'on dit à l'interne, évoquent les meilleures années du KGB.

Pour la traque des suspects, les fins limiers ont la tâche facile : grâce au logiciel Phoenix, quiconque a consulté des informations relatives aux patients est enregistré. Certes, ça représente des centaines de médecins et autres collaborateurs, mais les pontes d'Hôpital du Valais focalisent leurs soupçons sur les anesthésistes.

C'est ainsi qu'une dame travaillant en salle de réveil, et dont l'ordinateur était branché sur Phoenix, a eu tout récemment une entrevue des plus musclées avec Eric Bonvin, directeur général du RSV, et Vincent Castagna, directeur du Centre hospitalier du Valais romand. Un interrogatoire si soutenu que la collaboratrice, en sortant de là, a fait un malaise (certains parlent de spasme cardiaque). Elle s'est retrouvée… aux urgences !

L'info, curieusement, n'a pas été relayée par le service de la communication d'Hôpital du Valais. Et on n'a pas, semble-t-il, les moyens de le faire parler. Joël Cerutti/PJ Investigations

Pactes notariés

CHASSE GARDÉE Economie de marché et libre concurrence, tel est le *credo* des notaires. Sauf quand il s'agit de leur propre activité.

Grâce aux accords bilatéraux, un notaire français pourrait, théoriquement, exercer à Genève ; un notaire fribourgeois ou neuchâtelois, en revanche, ne le peut pas. C'est qu'en Suisse le notariat s'inscrit dans des dispositions cantonales, lesquelles seraient incompatibles entre elles.

Face à ces bizarreries, la Commission fédérale de la concurrence (Comco) a émis, le 11 octobre 2013, une recommandation visant à favoriser la libre circulation des notaires. Une telle mesure aurait sans nul doute un effet bénéfique sur les tarifs, qui s'avèrent très variables : en 2007 déjà, une étude de Monsieur Prix relevait des prix jusqu'à huit fois supérieurs d'un canton à l'autre, les Romands occupant la tête du classement helvétique. A l'opposé, les officiers publics zurichois, salariés par l'Etat, sont les plus avantageux du pays. Pourquoi dès lors ne pourrait-on pas acquérir une propriété en Romandie en recourant aux services d'un Zurichois ?

Les notaires romands, évidemment, sont farouchement opposés à une telle infamie. En Suisse, il y a autant de lois sur le notariat que de cantons, relève-t-on à Genève : « *Dans sa recommandation, on voit bien que la Comco a pris une décision à l'aveugle, sans aucune connaissance du terrain.* » L'Association des notaires vaudois (ANV) renchérit : « *En ce qui concerne la Comco, l'ANV ne saurait en aucun cas cautionner un changement de pratique qui met en danger la sécurité du droit, la sécurité des transactions et la pérennité des revenus de l'Etat.* » Rien que ça.

Il faut dire que les notaires vaudois ont des raisons moins nobles de s'opposer au changement : non seulement ce sont eux qui pratiquent les honoraires les plus élevés, mais en plus ils profitent d'une amusante petite combine.

Explication : lors d'une acquisition immobilière, l'acheteur doit déposer une provision dont le montant peut atteindre 10 % de celui de la transaction finale. Où la somme est-elle déposée ? Sur un compte ouvert par le notaire. Combien de temps ? Tout dépend, mais ça peut durer des semaines, voire des mois, durant lesquels la somme en dépôt produit des intérêts. Et qui encaisse ces intérêts ? Est-ce l'acheteur puisque c'est à lui qu'appartient l'argent déposé en provision ? Non : dans le canton de Vaud, c'est l'Association des notaires vaudois.

« *Même les gérances immobilières, qui ne sont pas vraiment des modèles de philanthropie, vous laissent le bénéfice des intérêts du compte de garantie de loyer* », ironise un lecteur qui vient d'acheter une maison. A première vue, il n'a pas tort. Sauf que la loi vaudoise sur le notariat, article 44, alinéa 2, stipule le contraire. « *Un article que les notaires siégeant au Grand Conseil lors de son élaboration n'ont certainement dû accepter qu'à leur corps défendant* », précise notre lecteur, décidément sarcastique.

NOTOIRE OPACITÉ

Reste à savoir à quoi l'AVN destine l'argent des intérêts grappillé sur les dépôts. Selon son président, il est affecté à « *la formation et à la sauvegarde des intérêts des clients* ». Voilà qui est à la fois délicieusement nébuleux et un brin tordu, dans la mesure où, si l'on résume, les intérêts produits par l'argent des clients sont confisqués aux clients pour sauvegarder « *les intérêts des clients* ».

Quant au montant total du butin, l'AVN est d'une discrétion toute professionnelle. Pourtant, insiste notre lecteur, « *les notaires vaudois, déjà grassement rémunérés, pourraient avoir la décence de publier clairement les sommes qu'ils encaissent au titre de « la formation et la défense de leurs clients »*. Dont acte. Jean-Luc Wenger

Vigousse vendredi 25 octobre 2013

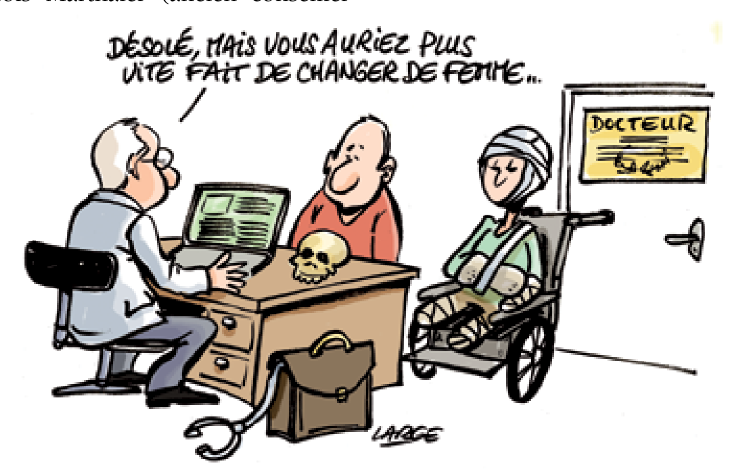
Aide-toi, le web t'aidera

SYSTÈME D Fabricants et marchands préfèrent remplacer plutôt que réparer. Des internautes et quelques entrepreneurs inspirés organisent la résistance.

« Désolé, mais vous avez meilleur temps d'acheter un appareil neuf, ça coûterait moins cher qu'une réparation ! » Combien de fois cette phrase est-elle prononcée chaque jour dans les services après vente du monde entier ? A coup sûr, infiniment plus souvent que *« Nous allons tout tenter pour réparer »*.

Evidemment, c'est largement lié au fait qu'une réparation, même très facile, est moins juteuse que la vente d'un bidule neuf, vente qui permet d'empocher une commission. Pour contourner cette arnaque, le web a accouché de la plateforme participative et mondiale IFixIt.com. Le principe ? Chacun peut y déposer un mode d'emploi pour remédier à telle ou telle défaillance sur toutes sortes d'appareils. Résultat : des centaines de milliers de guides détaillés indiquent comment commander et changer soi-même n'importe quelle pièce de n'importe quel engin. Voilà qui doit énerver Apple, dont la dernière trouvaille consiste à décourager toute réparation en agrégeant un maximum de composants avec de la colle forte.

Heureusement, de rares entreprises prennent le chemin inverse. Parmi elles, la toute jeune société Why !, lancée par le moins jeune François Marthaler (ancien conseiller d'Etat vert vaudois), commercialise des ordinateurs entièrement réparables. François et sa petite équipe ont créé et publié sur IFixIt tous les guides de réparation nécessaires. Commercialement, c'est profondément débile. Humainement et écologiquement, c'est brillant ! Jonas Schneiter



Triple A



Jusqu'à fin 2014, le campus de l'Université de Lausanne accueille 19 sculptures contemporaines en plein air. Parmi elles, une œuvre de Behrouz Varghaiyan qui, comme l'ont relevé les étudiants arabisants, dessine un triple A calligraphié signifiant « Allah est grand ». Rien de religieux, dit l'artiste au micro d'Espace 2 : « C'est un hommage au peuple iranien descendu dans la rue en 2010. » *Ouf, la laïcité universitaire est garantie : Allah est grand !*



Audience en correctionnelle dans un tribunal d'arrondissement. Noms fictifs mais personnages réels et dialogues authentiques.

« J'aimerais juste pouvoir vivre en Suisse. »

Monsieur Premadasa est accusé de violation d'une obligation d'entretien, de contravention à la loi pénale vaudoise et d'infraction à la loi fédérale sur les étrangers. Il parle par l'intermédiaire d'une traductrice sri lankaise.

– En 2003, un jugement a statué sur la pension que vous deviez verser pour votre fille, qui vit avec sa mère. Depuis, vous n'avez quasiment rien payé. Et vous avez ignoré les convocations et les audiences, même celles qui visaient à baisser le montant de la pension vu votre situation difficile. Cette attitude n'aide pas votre cas ! constate le magistrat ; **pourquoi avoir fait le mort ?**

– Je n'avais pas de revenu, c'est comme ça.

– Je ne vais pas me contenter de ça. Vous allez répondre à mes questions, monsieur, quitte à me dire que vous vous en foutez !

– Mon permis de séjour n'avait pas été renouvelé, je n'avais plus de travail, plus d'appartement, peur qu'on me renvoie... murmure l'accusé.

– Je comprends vos difficultés, mais c'est un peu facile. Car, pendant ce temps, c'est l'Etat qui payait vos pensions et s'occupait de votre fille.

– J'ai donné des sous quand je pouvais.

– Pas pendant longtemps, juste quelques mois. Depuis que l'ODM a rejeté le renouvellement de votre permis en 2005, vous êtes en situation illégale et ne pouvez plus travailler ni gagner quoi que ce soit, fait le juge qui soudain se fige, fixe l'accusé, puis soupire : **Du coup, comment vous demandez d'aller travailler pour payer la pension... ? Et sinon, votre fille, vous avez une relation de père avec elle, vous la voyez ?**

– Sa mère et moi sommes séparés, et elle ne veut pas que je sois seul avec elle. Mais comme on habite à côté, je la croise. Et de temps en temps, je l'emmène au McDonald's.

– Et vous vivez avec votre nouvelle femme ?

– Non, elle vit au Brésil.

– Mais alors pourquoi vous restez marié ?

– Si elle est partie, c'est parce que son permis de séjour n'a pas été renouvelé non plus. Quand elle peut, elle vient me voir.

– Dites-moi honnêtement, comment faites vous pour vivre ?

– Je fais des petits boulots par-ci par-là pour manger, au noir bien sûr. Et ma belle-sœur paie mon appartement.

– Et vos assurances ?

– Je n'en ai pas.

– Bon. Passons aux deux autres chefs d'accusation. Vous vous être légitimé sous le nom d'un compatriote ?

– Oui, c'est vrai, j'ai pris les transports publics avec l'abonnement d'un ami.

– Et le séjour illégal ?

– Mon client ne peut pas nier, intervient son avocat ; **il n'a plus d'autorisation de séjour depuis huit ans, mais il ne veut pas quitter l'Helvétie chérie. Du coup les infractions ne font que se succéder et s'accumuler.**

– Oui, je vois dans son dossier qu'il a déjà fait plusieurs passages en prison pour séjours illégaux. Soyez à nouveau honnête, monsieur : vous comptez rester en Suisse malgré l'interdiction ?

– J'aimerais juste pouvoir vivre en Suisse et pouvoir travailler.

– Certes, mais vous ne pourriez pas repartir chez vous ?

– Je suis ici depuis 1992, je suis arrivé je n'avais même pas 20 ans. Chez moi, c'est ici. Maintenant je n'ai plus rien au Sri Lanka, ni famille, ni amis. Rien du tout. Alors pourquoi j'y retournerais ?

– Le problème, c'est que vous ne pouvez pas rester en Suisse, c'est la loi, murmure le juge.

Ne pouvant reconnaître le concours de la violation d'une obligation d'entretien et de l'infraction à la loi fédérale sur les étrangers, le tribunal condamne monsieur Premadasa à une peine privative de liberté de 4 mois ferme assortie d'une amende de 100 francs pour séjour illégal et contravention à la loi pénale vaudoise. Lily



Mieli-mielo

Quant il n'est pas d'origine suisse, le miel est souvent de partout et nulle part. Très flou en effet, l'étiquetage indique par exemple « Amérique du Sud, Amérique du Nord et Asie ». On sait ainsi qu'il provient de la planète Terre, c'est déjà ça.

Responsable de l'alimentation à la Fédération romande des consommateurs (FRC), Barbara Pfenniger explique que ce panachage des provenances est lié à des questions de prix, mais aussi de standardisation du goût. C'est que, pour séduire le consommateur, les fabricants mélangent divers miels importés pour obtenir une saveur « normalisée ».

Par ailleurs, les origines lointaines et très imprécises risquent fort de dissimuler un sérieux relent d'OGM. Rien n'exclut en effet que les abeilles intercontinentales aient butiné du colza transgénique, par exemple.

Les miels suisses, eux, sont à coup sûr exempts d'OGM. Ils sont aussi mieux réglementés quant aux pesticides et aux antibiotiques. Les consommer permet de soutenir les apiculteurs locaux, leurs ruches et les arbres fruitiers, et de déguster des nectars originaux. L'ennui, c'est qu'ils sont environ deux fois plus chers que les miels mondialisés, mélangés et suspects de contenir des choses pas très naturelles. Le tout sous un étiquetage assez fallacieux, soit dit sans vouloir en faire une tartine. Noémie Matos

Des poulets au menu

FAITS DU LOGIS A Puidoux, la police se cache volontiers sur les places de parc privées du Logis du Pont, un bistrot racheté par un Kosovar. Comme par hasard.

En Suisse depuis 33 ans, Gani Kastrati a toujours été apprécié à Puidoux. C'est un vrai bosseur. Chauffeur-livreur, puis travailleur dans la construction, la vigne ou la vente de voitures, client des commerces du cru et de la Raiffeisen du coin, il se lia d'amitié avec le patron du Logis du Pont. Puis, voici trois ans et demi, il racheta ledit bistrot.

Et là, les ennuis commencèrent.

Est-ce parce que d'aucuns toléraient mal qu'un lieu emblématique de la vie locale passe en mains kosovares ? Les rumeurs circulèrent : le gentil garçon bien intégré devint un vil trafiquant de drogue. S'il engageait une serveuse, on racontait qu'elle faisait partie d'un réseau de prostituées. Les tracasseries administratives suivirent, on vint lui chercher noise pour un rien, il subit un contrôle fiscal sur dénonciation.

CAFÉ LA POLICE ?

Surtout, Gani Kastrati voit les contrôles routiers de la police se multiplier devant son établissement. En trente ans, il n'en avait jamais remarqué à cet endroit-là… *« Normalement, lorsque nous nous mettons sur un parking privé et que son propriétaire nous dit de partir, on s'excuse et on ne revient plus »*, certifie un ancien membre de la police cantonale. Mais à Puidoux, il n'y a ni excuses ni répit : en 2013, la maréchaussée s'est installée trois fois sur le parking du bistrot pour contrôler les automobilistes. La réputation des lieux en pâtit forcément : à force de voir des uniformes faire le pied de grue devant le restaurant, ça fait tache ; on soupçonne des rixes à l'intérieur ou autres horreurs.

Et que font les gendarmes quand le patron vient les prier d'enlever leurs deux voitures de son espace privé ? Ils en appellent une troisième.

Les clients du restaurant ne sont pas à l'abri. Deux d'entre eux ont perdu leur permis après avoir dû souffler dans le ballon. Un autre, à pied, a subi également un test d'alcoolémie et a écopé d'une amende, tout ça parce qu'il interrogeait les agents sur les raisons de leur présence très fréquente devant le Logis du Pont aux heures d'apéro ou de repas.

Curieusement, la police ne squatte pas les parkings ni ne taquine la clientèle des restaurants proches, au Lac de Bret ou au Baron Tavernier. Au Logis du Pont en revanche, les effets de son acharnement se font sentir. Même les habitués désertent.

En appelant la cellule d'intervention de la Blécherette, Gani Kastrati a découvert que ces contrôles se faisaient à la demande de Jean-Paul Favre, municipal de Puidoux en charge de la police administrative. Effaré, il a voulu demander des explications par téléphone audit municipal, qui lui a raccroché au nez. Il a essayé d'envoyer un courriel, resté sans réponse.

De guerre lasse, Gani Kastrati a pris un avocat. Les yeux dans les yeux, il assure fermement : *« Si je me lance là-dedans, ce n'est pas pour soulever la poussière. »* On a omis de le préciser, mais il a depuis plusieurs années la nationalité suisse : il voudrait bien que les choses soient propres en ordre. C'est ça, l'intégration. Joël Cerutti/Agence PJ Investigations

Le strip de Vincent







Règlement de comptes à Hockey Corral

GROS MALLEYSE Les supporters fanatiques du LHC sont affligés : ils ont le sentiment que la direction du club leur cherche des crosses.



« Unité, mentalité, créativité. » D'emblée, les ultras du Lausanne Hockey Club (LHC) annoncent la couleur. Solidaires de leur club, ils consacrent l'essentiel de leur temps à entonner des chants bien sentis, à tabasser du visiteur et à boire du rhum au thé. Si certains ont manifestement « reçu le puck », les membres de la « section ouest » ont toutefois le mérite d'animer Malley en organisant, par exemple, des « tifos », animations à grande échelle consistant à soulever des pancartes pour former un message ou à dessiner un motif dans la foule.

Mais depuis quelques semaines, les relations entre la direction du club et les ultras se sont glacées. Le 14 septembre, Lausanne recevait Kloten pour son premier match à domicile de la saison. Promus en Ligue nationale A, les Lausannois avaient réaménagé la patinoire de Malley pour répondre aux normes de cette ligue et pour créer deux ou trois loges VIP supplémentaires, histoire de rentabiliser la combine.

Résultat : le secteur réservé aux supporters des visiteurs s'est retrouvé accolé à celui de la « section ouest ». Durant le match, la tension monta et les insultes fusèrent, amplifiées par la sono des Lausannois. Et comme le plexiglas prévu n'était pas encore installé, la barrière séparant les deux camps fut vite escaladée. Bref, ce fut un joyeux cassage de gueule.

Sur quoi la direction du club prononça neuf interdictions de stade pendant trois ans à l'encontre des meneurs lausannois et la confiscation de leur sono. Par ailleurs, leur buvette a été fermée suite à la découverte d'une *« quantité impressionnante »* d'alcools forts, pourtant interdits dans l'enceinte de la patinoire.

« Les supporters avaient été prévenus, lors d'une rencontre en juin dernier, qu'on appliquerait la tolérance zéro en Ligue A. Et ils avaient accepté, après discussion, le déplacement du secteur visiteur à côté de leur kop », souligne Maïque Perez, responsable de la communication du LHC. Les membres de la « section ouest », eux, crient au complot : les travaux, la barrière manquante, tout cela relèverait d'une machination diabolique visant à les évincer. Révoltés, ils ont décrété la grève des « tifos » jusqu'à la fin de la saison.

C'est vrai, quoi : on place les supporters adverses côte à côte, on leur interdit de se beurrer la gueule à l'alcool fort, on leur confisque leur sono… si ça continue, on va bientôt les forcer à regarder le match.

Lucien Christen

Le mur des çons

Les supporters des Chiefs, l'équipe de football américain de Kansas City, ont établi dimanche dernier un nouveau record de volume sonore dans un stade. Pour faire mieux qu'eux, il faudra désormais brailler à plus de 137,5 décibels, l'équivalent du bruit que produit un avion à réaction au moment du décollage. Etre encore plus çons qu'eux, en quelque sorte.











Philip Morris supprime 160 postes en Suisse romande





Domicile fisc

TAXE DU MAL Quand l'administration valaisanne des impôts s'en prend à une personne modeste atteinte de sclérose en plaques, elle ne lésine pas sur la connerie en branches.

Hélène craint l'acte de défaut de biens qui l'empêcherait de trouver un nouvel appartement, moins cher. Elle souffre d'une sclérose en plaques depuis 23 ans. A l'assurance invalidité à 100% depuis 2004, elle vit plus que modestement dans un village valaisan, sans voiture, sans sorties ou presque. Au vu de l'évolution lente de sa maladie, un neurologue lausannois lui avait conseillé le régime Kousmine. Un traitement qui lui convient fort bien, mais qui, contrairement aux injections de médicaments classiques, n'est pas remboursé par la caisse maladie. Or il représente le quart de son budget.

Malgré cela, avec sa maigre rente de 2900 francs par mois, Hélène a toujours été autonome. Mais en quittant Lausanne pour le Valais en 2005, elle a eu une méchante surprise : ses impôts ont doublé pour atteindre 3000 francs annuels. Elle a certes été exonérée en 2008/2009, mais elle ne l'est plus alors que son revenu et ses dépenses de santé n'ont pas varié. Incapable de payer, la voilà aux poursuites.

Lorsqu'elle fait état de ses difficultés à l'administration fiscale, on lui répond aimablement qu'elle n'a qu'à manger M-Budget ; que si elle acceptait de se piquer à l'Interféron, elle pourrait toucher les subsides cantonaux pour les assurances maladie ; que son cas est politique et qu'elle n'a qu'à aller manifester à Berne avec une pancarte. Très sympa, vraiment.

IMPÔT SUR L'INFORTUNE

Rappelons que la sclérose en plaques est incurable ; la médecine traditionnelle remboursée ainsi que son régime non remboursé ne peuvent que ralentir son évolution. En optant pour le second, Hélène fait économiser 35 000 francs par an aux assurances maladie : elle pourrait l'expliquer sur une pancarte à Berne, mais il y a peu de chances que le lobby des pharmas y soit sensible... Quant au fisc valaisan qui conseille le M-Budget, il devrait cesser de donner des réponses au rabais.

Jean-Luc Wenger

ALORS, CE BAIN DE BOUE ?

Maux d'animaux

PAUVRES BÊTES Le souci du bien-être des animaux de compagnie débouche souvent sur la charlatanerie, l'ânerie et compagnie.

Dans notre belle civilisation moderne, le traitement réservé aux animaux connaît deux tendances opposées : soit ils sont réduits à des produits, élevés industriellement et tués prématurément en vue d'un emballage sous vide ; soit ils sont livrés à l'affection débordante d'individus atteints d'étranges lubies anthropocentriques.

Diagnostiquant chez leurs animaux de compagnie des troubles tels que stress, dépression ou anxiété, des propriétaires infligent ainsi à des bêtes innocentes des séances de physiothérapie, de naturopathie ou de Reiki. Et bien des cabinets vétérinaires, complices de cette dérive, regorgent de brochures et autres réclames pour des traitements plus ou moins saugrenus.

Exemple : spécialisé en « soins énergétiques et communication animale », l'institut Prends Soin de Toi propose de tailler le bout de gras avec les chats. Lesquels, ça ne fait aucun doute, ont une conversation passionnante. Magali Bron, la directrice, témoigne ainsi avoir demandé à une chatte de 17 ans si elle accepterait ou non la venue d'un chaton dans la maison. *« Elle m'a dit qu'elle le tolérerait à condition qu'il garde ses distances avec elle. J'ai été infiniment touchée par l'amour inconditionnel de cette chatte qui a accepté ce nouveau venu. »*

L'institut Aux Poils, à Mathod (VD), propose quant à lui toutes sortes de thérapies pour chiens. Notamment des bains de boue de la mer Morte pour les toutous affligés de poils cassants et aux pointes sèches. Ou encore des massages pour ceux ayant subi de graves chocs psychologiques, tel le décès d'un proche. Prévus pour permettre au chien de retrouver la paix intérieure, ces traitements aident aussi les propriétaires à faire le vide… financièrement parlant.

Coussins chauffants aux plantes médicinales, cours de relaxation, sans compter la chirurgie esthétique animale qui ne devrait pas tarder à gagner nos contrées, les pauvres bêtes n'en demandent sûrement pas tant. Ce sont avant tout leurs propriétaires qui, moyennant des dépenses importantes, parviennent ainsi à oublier pour un temps que si leur animal souffre, c'est peut être qu'il évolue dans un milieu non naturel, empêtré dans des préoccupations qui ne sont pas les siennes.

Dès lors, plutôt que de promouvoir indirectement les dérives thérapeutiques, les cabinets vétérinaires devraient prôner la démarche inverse : plutôt que de plaquer les conceptions humaines sur l'animal, mieux vaudrait aider les maîtres à se mettre dans la peau de leurs compagnons. A quand les ateliers de relaxation « chasse aux souris » ou les séances de bien-être « défécation sur trottoir » ? Sacha Durant

Le 8e conseiller fédéral

Depuis son bunker sous le Palais fédéral, il dirige dans le plus grand secret le Gouvernement helvétique.



LE COURRIER DU CHIEUR

A Vivre & Aimer

Tapinage en gros



Chers êtres aimants et fidèles,

Avec le slogan « Fraîchement amoureux depuis… ! » zébrant dépliants, banderoles et T-shirts, vous campiez en nombre sur la lausannoise place St-François, samedi dernier dès potron-minet. Deux par deux, avec un large sourire, des gestes doux, un regard complice, offrant du café odorant et d'appétissantes victuailles, vous invitiez les passants à tailler une bavette, à écrire des lettres d'amour, à visiter votre site internet ou à repartir avec un prospectus vantant vos séminaires de couple à 400 francs. Ouverts à tous, même « aux prêtres, religieux et religieuses qui se sont engagés, eux aussi, à vivre l'amour et la fidélité », vos thérapies visent à « aimer au quotidien et dans la durée ».

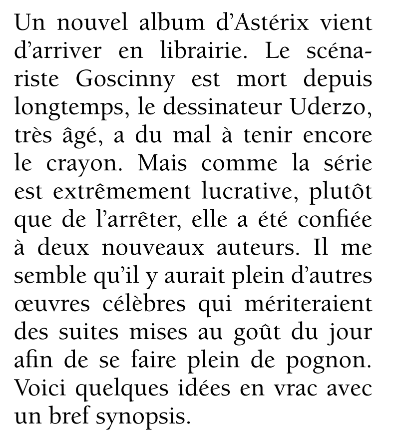
Hélas, vos beaux discours sur l'entretien du couple, l'écoute, la confiance, la compréhension, le pardon et le saint sacrement du mariage relèvent d'un racolage religieux de plus. Et vos indécrochables sourires, votre sirupeuse compassion et tout cet amour dégoulinant n'ont, par cette belle matinée, suscité en moi qu'un seul désir : celui d'aller voir ailleurs.

Alinda Dufey



De la suite dans les idées

LES BONNES IDÉES DU PROFESSEUR JUNGE Cette semaine : dans la foulée du nouvel album d'Astérix, j'imagine quelques suites à des œuvres célèbres afin de me mettre du pognon plein les fouilles.



Un nouvel album d'Astérix vient d'arriver en librairie. Le scénariste Goscinny est mort depuis longtemps, le dessinateur Uderzo, très âgé, a du mal à tenir encore le crayon. Mais comme la série est extrêmement lucrative, plutôt que de l'arrêter, elle a été confiée à deux nouveaux auteurs. Il me semble qu'il y aurait plein d'autres œuvres célèbres qui mériteraient des suites mises au goût du jour afin de se faire plein de pognon. Voici quelques idées en vrac avec un bref synopsis.

« A la recherche du temps dérobé » Après avoir enfin retrouvé le temps perdu à la fin du premier épisode, le narrateur de la « Recherche » de Marcel Proust se le fait chouraver par la bande à Momo le Marseillais. S'ensuivent 3000 pages de suspense, d'action, de règlements de comptes entre gangs mafieux et de digressions diverses sur comment Dédé les Petits Bras a été empoisonné avec des madeleines au cyanure.

« Grippe aviaire » Dans cette séquelle des « Oiseaux » d'Alfred Hitchcock, les volatiles reviennent et ne se contentent pas de picorer les yeux de leurs victimes, ils leur transmettent aussi le virus H1N1. Note pour la production : engager des acteurs qui toussent beaucoup.

« Les nouveaux riches » Dans cette seconde partie des « Misérables » de Victor Hugo, Cosette a fait sensation dans une émission de téléréalité grâce à sa forte poitrine. L'inspecteur Javert soupçonne toutefois Jean Valjean d'avoir détourné de l'argent pour lui payer une augmentation mammaire. Mais son enquête est perturbée par le Printemps arabe.

« La dsprtn » Dans ce second volume de « La disparition » de Georges Perec, non seulement la lettre « e » est absente, mais le « i », le « a » et le « o » se sont aussi fait la malle. L'intrigue n'en devient que plus passionnante, mais aussi beaucoup plus difficile à lire.

« J'ai rien fait, Monsieur le juge ! » Dans cette suite aux « Confessions » de saint Augustin, le père de l'Eglise dément tout ce qu'il a avoué dans le premier tome : non, il ne s'est pas voué corps et âme à Jésus, n'a pas pratiqué l'amour du prochain et n'a pas révolutionné le dogme chrétien. Et en ce qui concerne le braquage de la bijouterie Duschmol le soir de Noël, il a un alibi.

« Le prisonnier à Guantanamo » Dans cette deuxième saison de la série culte « Le prisonnier » de Patrick McGoohan, Numéro 6 se retrouve sur une île au fonctionnement encore plus absurde que le village où il a été détenu auparavant. Alors qu'il est emprisonné illégalement et que le monde entier est au courant, il ne peut être ni jugé ni relâché. Chaque fois qu'il tente de mourir par grève de la faim, une grosse bulle blanche le nourrit de force. Professeur Junge, phare de la pensée contemporaine

Une pièce

Tambours et trempettes

Quand elle ne joue pas la comédie, Claude-Inga Barbey écrit. Des sketches *(Bergamote)*, des chroniques *(Le Matin Dimanche)*, des pièces de théâtre *(Les petits arrangements/ Merci pour tout/ Madame Karembarre)*. Un besoin, impérieux, viscéral. Pour *Laverie Paradis*, qu'elle s'apprête à créer au Théâtre Pré-aux-Moines, à Cossonay, la dame a rameuté deux de ses fidèles complices, Doris Ittig et Hélène Zambelli. La première lui donne la réplique, la seconde assure l'accompagnement musical. Décor de salon-lavoir, des femmes qui viennent y laver leur linge forcément sale. Et elle, la cinquantaine flétrie et cependant trop jeune encore pour renoncer, va se laisser embarquer par une rencontre du énième type, 33 ans, barbu et basané. Et Dieu dans tout ça?

Les mots de Claude-Inga Barbey:

Paradis « Avoir la conscience tranquille… »
Succès « Reconnaissance »
Créer « C'est fatigant »
Ecrire « Enfin la paix »
Vie (la) « On croit qu'on en a fini quand les enfants sont élevés, mais alors naissent les petits-enfants et on se dit qu'on aimerait bien les voir grandir aussi finalement, tant qu'à faire… »
Aimer « C'est passer de l'amour pour un individu à l'amour universel »
Renoncer « C'est toutes les cinq minutes »
Demain « Oulala… Comment je vais faire pour tout faire ce qu'il y a à faire demain… »
Oser « Ne rien faire, c'est pire »
Taire (se) « Il y a des fois où j'aurais mieux fait de fermer ma gueule, j'ai perdu beaucoup parce que je l'ai ouverte »
Homme (l') « Je l'ai quitté pour un petit con. Si j'avais su… »
Un mot « Scrupule »

Roger Jaunin



Laverie Paradis, *de et avec Claude-Inga Barbey. Théâtre Pré-aux-Moines, Cossonay. Les 31.10, 1er et 2.11 (20h30). Réservations au 021 861 04 75 ou sur www.theatrepam.ch*

Un bouquin

Envol de Sauterel

« Je suis morte. Le processus fut long. Après j'ai pleuré. » Une entrée en matière déroutante, une fin qui n'est que le début d'un récit à histoires multiples. Celle d'une narratrice émotive et motivée dont l'esprit, comme les sentiments, passe du coq à l'âne. Et celle de Judith, qui s'applique à *« bien nourrir son mari, écarter ses jambes au moment opportun, les serrer pendant Téléfoot, faire des études mais pas trop »* et s'épanouit jusqu'à l'explosion. Les vies de deux filles, femmes, qui se mélangent à celles d'hommes, de parents, d'inconnus, de chats et de héros antiques. Un bouquin chaotique et poétique. *« Ces histoires ne sont pas biographiques, ces confessions n'en sont point, ces poèmes ne riment à rien »*, conclut, sur les dernières pages, l'auteure fribourgeoise Nadine Sauterel. Un roman difficile à classer, mais qui, pourtant, ne manque pas de classe. Alinda Dufey



Acné passionnelle et sandales rouges – Vignettes posthumes, *de Nadine Sauterel, Editions du Parc des Etangs de Mortagne, 120 pages.*

BROUILLON DE CULTURE

DÉGUSTER Derrière une apparence de beau gosse lisse et coincé, se cache un humoriste raffiné à l'ironie grinçante. Jouissif. *Gaspard Proust tapine*, Théâtre du Crochetan, le 25 octobre à 20h, www.crochetan.ch

VOLETER Une voix profonde, des textes pleins d'émotions et une musique aérienne pour un concert qui, le temps d'une soirée, nous transforme. *La métamorphose du papillon*, de Nicolas Fraissinet, CCL (Centre culturel et de loisirs), Saint-Imier, le 25 octobre à 20h30, www.ccl-sti.ch

DÉCOUVRIR Cinq acteurs qui, tels des poètes, jouent avec les mots, les histoires, les époques et les lieux pour former une saga magique. Les tours et détours de la vie. *Le porteur d'histoire*, Casino, Le Locle, le 31 octobre à 20h30, www.grange-casino.ch

EXPLORER Dix dialogues de couples qui passent et pensent à l'acte. Le désir textuel. *La ronde*, d'Arthur Schnitzler, par l'Helvetic Shakespeare Compagny, La Grange de Dorigny, Lausanne, du 25 octobre au 2 novembre, www3.unil.ch/wpmu/grangededorigny/

SE POILER Histoire de donner du panache à l'équipe de La Revue fribourgeoise, Jean-Luc Nordmann a confié cette année les textes et la mise en scène au duo Meury- Barbezat! Une équipe d'attaque. Café- Théâtre Le Bilboquet, Fribourg, du 28 octobre au 1er décembre, www.lebilboquet.ch

ARPENTER Des poèmes nés de balades quotidiennes à travers la ville de son enfance. Un promeneur solidaire. *Robert Walser – Le retour dans mon petit pays. Les années biennoises (1913-1921)*, NMB (Nouveau Musée de Bienne), jusqu'au 12.01.14, www.nmbienne.ch

S'ÉCHAPPER Des êtres étranges et attendrissants, à mi-chemin entre l'homme, l'animal et la machine, dont la carapace protège les corps fragiles. Une trêve éveillée. *Jean Fontaine: en fer sur Terre*, Musée Ariana, Genève, jusqu'au 16 février 2014, www.ville-ge.ch/ariana

Un film

L'âge de déraison

VI(D)E À COMBLER ***Left Foot Right Foot*** **du Lausannois Germinal Roaux est un «poème initiatique» très esthétique sur deux jeunes adultes d'aujourd'hui. C'est quand le bonheur?**

«Un peu moins jeune, un peu plus vieux/ Tout juste assis entre les deux/ Dans le tumulte stéréo/ Un peu adulte, un peu ado». Comme dans une chanson d'Aldebert, Marie et Vincent sont des adulescents. Ils se cherchent, entre la routine qui noircit tout et les illusions d'un avenir plus doré. Elle bosse, lui pas vraiment, partage son temps entre le skate et son frangin, un autiste dont il s'occupe souvent (formidable personnage!). Mais il n'y a que dans les livres que l'on peut vivre d'amour et d'eau fraîche; dans la réalité, la dèche, c'est moins romantique. Marie et Vincent, ce sont deux solitudes amarrées à un bateau qui tangue avec des rêves qui peinent à prendre le large. Houle sentimentale. Alors, quand un patron de boîtes de nuit tendance proxo débarque dans son existence, Marie y voit la possibilité d'une île au trésor, un peu de stupre pour pas mal de luxe. Elle tombe sous sa coupe (de champagne), il lui offre de l'argent facile contre quelques caresses licencieuses. Problème: on consomme, on se consume. Avec *Left Foot Right Foot*, qu'il qualifie à juste titre de *«poème initiatique»* et dont la bande-son est prodigieuse, Germinal Roaux signe une œuvre certes esthétique – le bonhomme n'est pas photographe pour rien, il a l'œil et sait que rien ne remplace le noir et blanc –, mais pas que. *Left Foot Right Foot* saisit aussi avec fluidité, fragilité et grâce une époque brouillée, une génération brouillonne. Qui ne sait pas sur quel pied danser. Il faut que jeunesse se passe, se lasse, se casse… Bertrand Lesarmes

Chanson

Le dire en français

Tiens, de la chanson! De la vraie, avec des mots qui résonnent juste et qui nous parlent, c'est selon, de ce qui nous séduit, nous hérisse le poil, nous donne des envies d'aimer ou de gueuler. De la chanson «en danger», puisque francophone et puisque la bande FM, ainsi que les radios et les télévisions du service public se plaisent toujours plus à la considérer comme «invendable». A qui, on ne le saura jamais, mais c'est une autre histoire… De nos jours, d'aucuns affublent volontiers quiconque s'obstine à chanter en français de l'étiquette «dinosaure». Erreur: la plupart de ceux qu'on entend, hors antenne, chanter dans cette langue sont des jeunes. Ils ont 20 ans, 30 peut-être, et des choses à dire. Ils ont écouté les anciens, modernisé les orchestrations, écrit avec les tripes et colonisé les rares salles qui les accueillent encore. Par ironie parfaitement volontaire, le rendez-vous s'appelle *Les Anglofolies*. Deux jours non-stop, une bonne quinzaine d'artistes pour la plupart du cru et, promis-juré, pas un mot, pas la moindre parole en anglais. Trop cool! R. J.



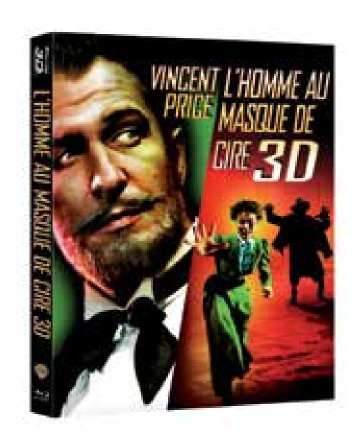
Les Anglofolies. *Maison de quartier sous-gare, Lausanne. Les 2 et 3 novembre (dès 14 h). Organisation: Le Chant Laboureur. Programme et réservations sur www.anglopholies.ch ou au 021 601 13 05.*

Des védés

Derniers cris

A l'approche de Halloween, il est important de regarder des films nuls. Et pour être au top-niveau de l'innovation technologique, autant que ce soit en 3D. Sauf qu'à bien y réfléchir, la 3D n'a rien d'innovant puisque Hollywood essaie de nous la fourguer depuis 60 ans… En 1953 déjà, le monde entier mettait des lunettes ridicules pour regarder des navets d'horreur spécialement concoctés pour passer une bonne soirée: technicolor criard, musique ultradramatique et savants fous en relief, grâce à quoi les spectatrices s'accrochaient opportunément au bras des spectateurs.

Warner a eu la bonne idée de ressortir l'un des fleurons du genre en version restaurée, avec Vincent Price en plus. Et comme le résultat ne manque pas d'une certaine grâce, on se dit que la 3D, finalement, c'était presque mieux pendant la guerre froide. Michael Frei Karloff, films cultes, rares et classiques, Lausanne



L'homme au masque de cire, *d'André de Toth, 1953, Warner, Vf et Vost, Blu-Ray, 89 min.*

Gare aux grilles par Végé

Solution de la semaine précédente

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	A	N	A	N	T	O	N	I	O
2	T	R	I	V	I	A	L	E	S	■
3	A	R	M	E	N	I	E	N	S	■
4	N	E	E	L	■	S	■	E	U	E
5	T	T	S	■	M	E	S	S	E	S
6	H	E	■	A	O	U	T	■	S	S
7	E	R	O	T	I	S	E	R	■	O
8	M	A	C	■	T	E	N	E	U	R
9	A	I	■	T	I	S	O	N	N	E
10	N	S	■	V	E	■	S	E	I	S

Critiques en toc

La Suisse a de grands artistes mais des petits critiques. Le 13 octobre dernier, pour son émission « Intérieurs » sur RTS La 1ère, Daniel Fazan parlait avec Lionel Baier, dont il trouvait le dernier film, *Les grandes ondes*, « *petits bras* » (soyons honnêtes, Fazan pensait à une tentative de comédie musicale qui aurait mérité la livraison, le temps de la scène, d'une palette de danseurs américains).

N'empêche que *Les grandes ondes* est un film intelligent, pertinent et riche. Il raconte l'épopée d'une équipe de la Radio suisse romande dans le Portugal de la Révolution des œillets. Scénario original, répliques qui font mouche, du rythme, des acteurs drôles, touchants et parfaitement dirigés. Baier a un véritable souci de la narration, connaît ses ellipses et a une maîtrise totale du hors-champ ; avec lui, on sait toujours où sont les personnages et où ils vont. Les références aux comédies françaises et italiennes nourrissent son film et se greffent à merveille sur un fond suisse tout sauf anecdotique, de Charles Gleyre à Ursula Andress. Enfin, le soin dans la reconstitution de l'époque est minutieux. Il y a donc des chances pour que *Les grandes ondes* soit meilleur que tous les films français de l'année.

A commencer par *La vie d'Adèle*, très long métrage de type néo-naturaliste pour neurasthéniques qui nécessite une traduction entre le susurrement d'ados et la langue française (« je t'aime » se dit « chtpchtmeupchtploutch », ce qui veut dire « lèche-moi les nichons oh non la vie c'est con c'est décidé je me fous le feu et après je me pends »).

La critique romande a été ébaubie par *La vie d'Adèle*. Elle a trouvé *Les grandes ondes* sympa. Et encore. Dans son blog, Jean-Louis Kuffer trouve le film de Baier « *laborieux* », « *vintage* ». Ça le fait « *gentiment sourire* ». Et il conclut, du haut de sa hauteur, que Baier a le talent pour « *mieux faire* ».

Le paternalisme du critique, tendance vieil instit, est un peu daté. L'homme est cultivé, mais il traîne son spleen dans son journal intime depuis trop d'années. On devine qu'il préférera *La vie d'Adèle*. Nous pas. Stéphane Bovon

Bern contre Bern

Dans la *Tribune de Genève* (22.10.13), le pétulant Stéphane Bern s'en prend au « *business du souvenir historique* ». Le roi des têtes couronnées et des sagas historiques dénonce « *une époque où l'on préfère regarder dans le rétroviseur* ». Il critique la vente aux enchères des reliques de Kennedy, Louis XVI, Napoléon et Serge Gainsbourg. « *Le souvenir historique est un business qui ne connait pas la crise* », déplore-t-il. Auteur de livres et d'émissions sur des défunts célèbres, dont deux biographies de Lady Diana, Bern conclut que « *le respect dû aux artistes morts peut parfois tourner à une dévotion qui confine au fétichisme* ». Et parfois à de sérieuses crises de schizophrénie.

« Fette Kuh »

La NZZ (22.10.13) s'étonne du faible nombre d'élues au Grand Conseil genevois : 25%, c'est peu pour un canton qui a accordé le droit de vote aux femmes en 1960. Citant les calculs de la Tribune de Genève, *la NZZ note que le MCG, quant à lui, n'accorde que 15% de ses sièges aux dames. Toujours armé, cigare au bec, le président Eric Stauffer n'y serait pas étranger. La NZZ a du reste renoncé à traduire son apostrophe favorite à la gent féminine :* « pouffiasses ».

Juste une dernière chose…

INSPECTEUR INSPECTÉ Plutôt que de se livrer à une longue étude de terrain, un sociologue est resté chez lui à mater des *Columbo*. Et il y a trouvé quelques détails troublants.

Quel est le rapport entre le lieutenant Columbo, le fameux policier de la brigade criminelle de Los Angeles, et l'initiative 1:12 ? Excellente question. C'est Lilian Mathieu, inspecteur, pardon, chercheur en sociologie au CNRS, qui va y répondre. Son enquête approfondie sur la mécanique sociale à l'œuvre dans la célèbre série policière fournit toutes les pièces nécessaires pour identifier ses liens avec la proposition des jeunes socialistes.

Tout le monde adore *Columbo*. Pour preuve, personne n'a jamais entendu la phrase « *Ah non ! Encore une rediffusion de* Columbo *!?* » Quelles sont les raisons de ce succès ? D'après Mathieu, la sociologie de la série y est pour beaucoup. Columbo, flic dépareillé et modeste fonctionnaire, enquête toujours dans le milieu des élites. De fait, l'ensemble des 69 épisodes, diffusés sur une période de 35 ans (entre 1968 et 2003), fournit une véritable cartographie des lieux de domination : économie, culture, show-business, science, politique… Une somme de capitaux qui place ces criminels en col blanc bien au-dessus de la masse. Dans ce contexte, l'arrivée d'un simple officier de police est totalement incongrue. Surtout que celui-ci s'avère maladroit, débraillé, désorganisé, embarrassé, bref, *déplacé*. Il fait tache et se fait immanquablement rembarrer, plus ou moins gentiment, par ceux qu'il interroge. La mise en scène des épisodes consiste d'ailleurs largement à mettre en lumière la disproportion entre Columbo – son apparence, sa gestuelle, son langage, ses goûts – et ses suspects. Ces derniers le prennent bien sûr de haut, mais Columbo a aussi pour eux une déférence (stratégique ?) qui confine à la plus abjecte des soumissions. Evidemment, c'est sur cette asymétrie que repose le ressort comique du feuilleton. Et c'est son renversement au cours de l'enquête, jusqu'à l'arrestation du criminel, confondu par un détail infime qu'un modeste flic imprudemment sous-estimé a su débusquer, qui lui donne son caractère proprement jouissif.

Mais le message social de la série va plus loin. Pour le découvrir, Mathieu a examiné à la loupe le train de vie et les mobiles des meurtriers. Car s'ils tuent, c'est le plus souvent pour se débarrasser d'un obstacle à leur succès : quelqu'un détient des informations ou envisage une action qui pourrait remettre en cause leur statut de dominant. Leur crime prouve donc que pour faire partie des élites, non seulement ils ont triché, mais ils sont prêts à le refaire.

Columbo ne fait pas que résoudre des crimes, ses enquêtes dévoilent la nature fallacieuse du concept de « méritocratie », qui n'est ni la loi du plus fort ni celle du meilleur, mais celle du plus pourri et du plus méprisant. Les disparités sociales ne sont donc pas seulement disproportionnées, nous dit la série, elles sont illégitimes.

Le lieutenant voterait-il pour autant en faveur de l'initiative 1:12 ? Peut-être, mais il faudrait d'abord qu'il demande l'avis de sa femme. Sebastian Dieguez

Columbo : la lutte des classes ce soir à la télé, de Lilian Mathieu, éd. Textuel, 2013.

LE CAHIER DES SPORTS

MIEUX VAUT EN RIRE

Samedi dernier, lors de la séance d'essais du Grand Prix d'Australie, le pilote espagnol Jorge Lorenzo a percuté une mouette. L'imprudent volatile est resté longuement accroché à la moto et n'a pas survécu à ses blessures (brûlures, hachures). Lorenzo, lui, s'en est sorti sans mal. La preuve, le lendemain il a remporté la course, et comme il se doit, il a fêté ça au champagne. Du Moët ?

* * * *

Mike Waudby, un Anglais de 27 ans, pesait 209 kilos. Régime sévère, suppression de l'alcool, il en a perdu largement plus de 100. Aujourd'hui, il est prof de fitness et, sculptural, il fait l'admiration de ses élèves. Mais plus de sa femme, qui l'a quitté. Le con fort lui manquait.

* * * *

Gene Penaflor, un chasseur états-unien de 72 ans qui s'était perdu dans la forêt, a survécu pendant près de trois semaines en se nourrissant d'écureuils et en se protégeant du froid avec des feuilles. Au shérif qui l'a retrouvé, il a déclaré : « *Je sentais la fin venir, j'étais décidé à retourner mon arme contre moi.* » C'est bien connu, les flics sont toujours là quand on n'a pas besoin d'eux.

* * * *

Felix Baumgartner, c'est le type qui, il y a tout juste un an, était devenu le premier homme à franchir le mur du son en chute libre. Pour fêter cet anniversaire, Red Bull a produit une vidéo « *grâce à laquelle on peut mesurer à quel point l'exploit est époustouflant* ». On ne saura jamais à quelle vitesse Super Felix serait remonté si le parachute ne s'était pas ouvert.

Et ce sera tout pour cette semaine.

Roger Jaunin

{ BÉBERT DE PLONK & REPLONK }

Gustave et Octave Givrin, inventeurs mal aimés de l'heure d'hiver.



« Ötzi », la poisse et la glace

C'était en 1992, à la morgue de l'Institut médico-légal d'Innsbruck. Lumière sinistre, parois blêmes, carrelage, inox. Sous une couverture improvisée faite de ces sachets plastiques alvéolés où s'alignent des glaçons pour apéro, il reposait nu et congelé. On était une dizaine en blouse blanche autour de lui ; un collègue ganté le débarrassa délicatement de la chape de glaçons. On le contempla. L'excitation d'une extraordinaire aubaine scientifique, en même temps qu'une pensée furtive : *« Pauvre gars. »*

On le sait aujourd'hui, des vers intestinaux (la trichine) lui pourrissaient la vie toutes les trois semaines. Il se soulageait à l'aide de champignons laxatifs. Il avait aussi les prémices de la maladie de Lyme, contractée par les tiques. Et trois calculs biliaires, et une intolérance au lactose, et de l'artériosclérose, et une sérieuse arthrose. Il tentait d'en calmer les douleurs avec de la poudre végétale déposée, aux articulations, dans des incisions sous-cutanées. Il s'était un jour cassé plusieurs côtes. Ses poumons étaient encrassés par les feux de camp. Malade, il avait dans les 45 ans quand il est mort dans la neige, à 3200 mètres d'altitude, d'une flèche tirée dans le dos.

Son corps est resté là-haut cinq millénaires, jusqu'à ce que des randonneurs le voient sortir de la glace en 1991. On le dégagea brutalement, au marteau-piqueur, lui brisant des os et détruisant une partie de ses vêtements et de son équipement. Il était en Italie, à 80 mètres de la frontière autrichienne ; mais les Italiens, peu enclins à s'encombrer d'un macchabée qu'ils croyaient récent, s'en débarrassèrent en disant qu'il était en Autriche. Plus tard, ayant compris sa valeur, ils réclamèrent le cadavre à cor et à cri. Restitué en 1998, il est aujourd'hui exposé en chambre froide à Bolzano.

Comme s'il n'avait pas connu assez d'avanies comme ça, le malheureux fut affublé du surnom « Ötzi ». Puis il fut travesti en « people » par les médias, qui tartinent sur lui comme sur Rihanna ou Bastian Baker. Pauvre gars. Heureusement qu'avec ses incisives supérieures nettement écartées, il avait ce qu'on appelle les « dents du bonheur ». Laurent Flutsch

C'EST MICHAEL JACKSON ?

C'EST ARRIVÉ LA SEMAINE PROCHAINE

(ou du moins ça se pourrait bien)

LA NSA ÉCOUTE LA SUISSE
« Trois cartes Allah dame d'atout »

LA NSA ÉCOUTE LA SUISSE
« Ce soir on fait la bombe »

LA NSA ÉCOUTE LA SUISSE
« Youkaïdi Al Qaida »

Vigousse *Le petit satirique romand*

Vigousse Sàrl, rue du Simplon 34, CP 1499, CH-1001 Lausanne > www.vigousse.ch > contact@vigousse.ch, tél. +41 21 612 02 50 **Directeur rédacteur en chef** : Barrigue **Rédacteur en chef adjoint :** Laurent Flutsch **Chef d'édition :** Roger Jaunin **Journalistes :** Alinda Dufey, Jean-Luc Wenger **Correction :** Victor Gagnaux **Abonnements :** abo@vigousse.ch > Tél. +41 21 612 02 56 **Publicité :** REGIPUB SA, av. de Longemalle 9, CP 137, 1020 Renens 1, tél. 021 317 51 51, contact@regipubsa.ch – MEDIALIVE SA, 101 Ruchligweg, CP 52 4125, Riehen-Bâle, tél. 061 561 52 80, im@medialive.ch **Layout et production :** www.unigraf.com **Impression :** CIR, Sion > Tirage : 13 000 ex.